

FIGURES ÉTUDIANTES SÉNÉGALAISES À L'ÉTRANGER

DE LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE TRANSNATIONALE AU RETOUR CONTRAINT DANS LA COMMUNAUTÉ

par HAMIDOU DIA, *sociologue, IRD, UMR CEPED.*

Si la migration pour études est une constante de l'histoire sénégalaise, elle est surtout aujourd'hui le fait d'étudiants issus de familles urbanisées qui ont eu les moyens de financer leur voyage. Mais, à l'issue d'études en France, leur emploi est souvent en décalage avec leurs titres universitaires. Certains renoncent même à leur projet d'appartenir, comme leurs parents, à la classe sociale dominante. Dans l'anonymat de la société d'accueil, ils subissent des déclassements en cascade face auxquels les solidarités coutumières et l'engagement associatif offrent un recours inattendu.



Depuis au moins un siècle¹, la formation universitaire des Sénégalais connaît une externalisation. Portée par les pouvoirs publics du pays dans le cadre de politiques gouvernementales internes et internationales, initiée par des institutions privées de divers statuts ou encore organisée par les familles, la mobilité internationale des élèves et des étudiants demeure un phénomène constant dans le Sénégal contemporain². Pays poreux à de nombreux souffles, le Sénégal est fortement imprégné par des dynamiques du dehors rendant décisive la dotation en ressources externes dans la compétition interne entre diverses catégories sociales, afin d'acquérir et/ou de préserver

une variété de positions, notamment élitaires³. Or les opportunités d'intégration professionnelle et sociale dans l'espace national se réduisent depuis plusieurs décennies.

Au même moment, les migrations, surtout vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord, deviennent l'horizon des personnes hautement qualifiées en provenance des pays du Sud, en particulier de l'Afrique⁴. De ce fait, une bonne partie des étudiants sénégalais partis se former, notamment en France, optent pour l'installation dans le pays d'accueil au terme de leur cursus ou après avoir fréquenté quelques mois ou années des établissements d'enseignement supérieur. D'autres s'ins-

1. Amady Aly Dieng, *Mémoires d'un étudiant africain. De l'école régionale de Diourbel à l'université de Paris (1945-1960)*, Dakar, CODESRIA, 2011.

2. Abdoulaye Guèye, *Les Intellectuels sénégalais en France*, Paris, L'Harmattan, 2001. 3. Momar Coumba Diop, *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002. 4. Anne-Marie Gaillard, Jacques Gaillard, *Les Enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête de savoir à la circulation des compétences*, Paris, L'Harmattan, 1999.

crivent dans les systèmes académiques nord-américains ou se reconvertisent dans le salariat ouvrier, le commerce ambulant ou les emplois de services, en Europe du Sud, par exemple⁵. Le séjour d'une partie des étudiants ou qualifiés sénégalais en terre étrangère se prolonge, voire se mue dans certains cas en une installation permanente.



Cerner les raisons de la fuite des cerveaux

Cette mutation suscite moult interrogations : on peut se demander pourquoi des individus de plus en plus instruits décident de rester à l'étranger, alors même que l'économie locale manque de ressources humaines capables de la porter. Il s'agit donc de se pencher sur les ressorts de ce qui est souvent présenté comme une "fuite des cerveaux". Pour cela,

il faut être en mesure de caractériser le type d'emplois qu'occupent à l'étranger ces Sénégalais qualifiés, ainsi que la nature de ce qui les mobilise. Cet article veut contribuer à cette recherche en s'intéressant à un type particulier d'étudiants et de diplômés sénégalais vivant en France, qui peinent à terminer leurs études ou à trouver un emploi conforme à leurs titres universitaires et qui, contrairement à leur projet initial, présentent des biographies inattendues. Face à l'anonymat et à l'indifférence dans leur pays d'accueil, ils trouvent une forme de reconnaissance sociale en participant à la vie associative immigrante et en s'impliquant dans des projets censés porter le développement dans le pays d'origine⁶. Contrairement

Contrairement à la représentation dominante des étudiants qualifiés destinés à jouer un rôle majeur dans leur pays d'origine ou à l'étranger, ces nouvelles figures, qui ne sont plus exceptionnelles depuis une vingtaine d'années, expérimentent un retour contraint dans les communautés d'appartenance.

à la représentation dominante des étudiants qualifiés destinés à jouer un rôle majeur dans leur pays d'origine ou à l'étranger, ces nouvelles figures, qui ne sont plus exceptionnelles depuis une vingtaine d'années, expérimentent un retour contraint dans les communautés d'appartenance⁷. L'article s'appuie sur des données tirées d'une enquête au long cours menée à intervalles réguliers sur les migrations sénégalaises entre 2003 et 2013 dans le cadre de plusieurs projets et programmes de recherche. Menée principalement au Sénégal, en France et aux États-Unis, elle a permis de recueillir des récits de vie de diplômés sénégalais rencontrés et établis en France, inscrits ou diplômés pour la plupart en sciences humaines et sociales, ainsi que des observations d'associations d'étudiants.

De manière générale, la littérature scientifique relative à l'émigration pour études des Sénégalais met l'accent sur ceux qui suivent leur formation en Europe, notamment en France⁸. Pour autant, le Sénégal indépendant, en déficit de ressources humaines capables de porter l'État, envoie des étudiants dans la plupart des zones d'influence économique, politique et culturelle du monde. Les statistiques les plus récentes indiquent la présence d'environ 12 000 étudiants sénégalais en terre étrangère : les quatre premiers pays d'inscription à l'étranger de ces apprenants en 2010 étaient la France (9 278 étudiants) ; les États-Unis (618) ; le Maroc (504) ; l'Allemagne avec 165 étudiants⁹. Si la France demeure une destination privilégiée au début des années 1960, des Sénégalais partent déjà à cette époque faire des études dans les pays de l'ex-bloc soviétique, en Chine ou à Cuba¹⁰.



La formation des Sénégalais à l'étranger

5. Hamidou Dia, "Le Migrazioni internazionali senegalesi sfide scientifiche e prospettive politiche", in *Afriche e Orienti*, n° 7, 2013.

6. Fabienne Guimont, *Les Étudiants africains en France (1950-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

7. Des étudiants et qualifiés sénégalais trouvent des emplois dans divers domaines correspondant à leurs qualifications, mais le parti pris de cet article est de rendre visibles des parcours qui trouvent peu de place dans la littérature scientifique.

8. Mamadou Youry Sall, *Al-Azhar d'Égypte, l'autre institution d'enseignement des Sénégalais. Indicateurs statistiques, contributions explicatives et base de données*, Le Caire, éd. Dar El ittihaad, 2009.

9. Voir *Les Notes de Campus France*, n° 41, "Mobilité internationale des chercheurs et attractivité de la France", 2013.

10. Abdoulaye Bathily, *Mai 68 ou la révolte universitaire et la démocratie*, Paris, Chaka, 1992.

D'autres continuent d'être attirés par un pôle historique de formation représenté par le Maghreb et, de manière générale, les pays arabes¹¹.

La diversité des destinations n'empêche pas le partage d'une caractéristique principale de ces étudiants : tous sont boursiers soit du Sénégal, soit des pays de formation à travers leur État ou des partis politiques à vocation transfrontalière comme les organisations communistes. De ce fait, ils bénéficient d'un minimum de sécurité financière leur permettant de se consacrer à leurs études. La plupart de ces étudiants rentrent au Sénégal à la fin de leur cursus universitaire. Cette situation prévaut jusqu'à la fin des années 1970. À partir de la décennie 1980, surviennent des changements majeurs. L'État du Sénégal est en crise. Des secteurs entiers de l'économie nationale tombent en faillite, obligeant les pouvoirs publics à solliciter des financements extérieurs se traduisant par l'adoption des politiques inspirées par les bailleurs de fonds internationaux et préconisant clairement le désengagement de l'éducation¹². De ce fait, les bourses d'études octroyées par l'État du Sénégal sont réduites. La formation à l'international est alors laissée, pour partie, entre les mains des familles.

Apparaissent à la même période d'autres figures d'étudiants. Certes, des boursiers continuent à constituer la population étudiante sénégalaise à l'étranger, mais celle-ci compte en son sein davantage d'enfants issus de classes économiquement et politiquement dominantes, dont les parents supportent aisément la mobilité pour études à travers le monde. Il en est également qui viennent de familles disposant de peu de moyens qui investissent dans la formation de l'un de leurs membres. De jeunes Sénégalais venant du monde rural ou des classes populaires urbaines partent également du pays après avoir obtenu le baccalauréat au terme d'un parcours d'obstacles multiformes, en

s'appuyant sur des réseaux d'entraide familiaux et/ou confessionnels¹³. Cette hétérogénéité s'accroît au cours des années 1990 et 2000 : le Sénégal scolarise tous azimuts et tous les cycles du système éducatif voient leurs effectifs se multiplier¹⁴. Ces changements dans la composition des effectifs étudiants demeurent sous-documentés au Sénégal comme en terre d'immigration. La figure du "boy town" migrant est typique de ces transformations à l'œuvre au Sénégal et dans les pays de formation.

Les étudiants "boy town", des héritiers en décalage continu

Cette expression désigne, en reprenant une auto-catégorisation des concernés eux-mêmes, des étudiants et diplômés sénégalais rencontrés en France¹⁵, nés à Dakar et appartenant à des familles établies dans la capitale sénégalaise depuis au moins deux générations. Ces étudiants "boy town" sont répartis en deux types de familles : le premier renvoie à des groupes qui se disent complètement "dakarisés", donc peu liés aux autres terroirs sénégalais ; le second garde encore des segments ruraux ou, à tout le moins, des ramifications semi-urbaines dans les régions de l'intérieur. Cette identité citadine fait l'objet d'une revendication affirmée, afin de se démarquer des autres jeunes, notamment ceux qui viennent des villages et qui se retrouvent élèves, étudiants, employés subalternes de sociétés ou de l'administration à Dakar, nommés les "just come"¹⁶.

L'esprit "boy town" s'adosse à des pratiques particulières de sociabilité, qui rompent les liens de parenté ou les minimisent, tout comme l'engagement dans des réseaux associatifs religieux et/ou villageois, ou encore les alliances matrimoniales au sein des mêmes lignages.

11. Khadim Mbacké, *Le Parcours d'un arabisant de Touba*, Paris, L'Harmattan, 2011. 12. Momar Coumba Diop, *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris, Dakar, Karthala, CRES, 2013. 13. Hamidou Dia, "Ethnographie d'étudiants d'Afrique noire en France : itinéraires, conditions de vie et avenir professionnel", mémoire de maîtrise de sociologie sous la direction de Jean Copans, université Paris-Descartes, 2003. 14. Harouna Sy, *Démocratisation de l'enseignement. Processus, paradigmes et logiques*, Paris, L'Harmattan, 2011. 15. Les étudiants "boy-town" sont présents aux États-Unis, au Canada, au Maghreb, et dans une moindre mesure en Asie. Mais la différence fondamentale entre ceux qui sont en France et ceux qui sont installés ailleurs est que les seconds s'insèrent plus aisément sur le marché du travail, parce que plus soutenus par leur famille durant leur formation et appartenant à des fratries diplômées de filières plus valorisées sur le marché du travail. 16. C'est-à-dire qui vient d'arriver, qui ne connaît rien à la ville.

L'esprit "boy town" s'adosse à des pratiques particulières de sociabilité, qui rompent les liens de parenté ou les minimisent, tout comme l'engagement dans des réseaux associatifs religieux et/ou villageois, ou encore les alliances matrimoniales au sein des mêmes lignages. Ces pratiques relèvent davantage d'affinités électives fondées sur le partage d'un même quartier, la fréquentation des mêmes écoles, des clubs de loisirs et de sports, ou encore des lieux de stages.

Les élèves et étudiants "boy town" sont surtout issus de familles dont les parents sont soit dans une phase de mobilité sociale ascendante, soit eux-mêmes des héritiers. Ces ascendants travaillent dans le grand commerce, l'entrepreneuriat dans des domaines de pointe comme l'informatique, la haute administration, l'armée, les professions libérales. Ces professions sont investies davantage par des familles bénéficiant d'un ancrage dakarois depuis plusieurs générations. Elles le sont aussi par des groupes de néo-citadins, mais ces derniers sont surtout couturiers, menuisiers, commerçants de marchés secondaires de la ville de Dakar, enseignants des collèges, des lycées, voire de l'université. Si les pères de ces élèves et étudiants "boy

Les élèves et étudiants "boy town" sont surtout issus de familles dont les parents sont soit dans une phase de mobilité sociale ascendante, soit eux-mêmes des héritiers.

town" relèvent de ces catégories professionnelles, leurs mères présentent aussi des caractéristiques souvent peu documentées dans les travaux : elles sont à la fois instruites, urbanisées et actives en dehors du foyer comme grandes commerçantes, enseignantes, couturières, employées de l'administration ou d'entreprises du privé. Les parents sont souvent propriétaires de leur maison d'habitation, du fait d'une installation ancienne, de la mobilisation de réseaux de coopérative d'habitats professionnels ou de l'activation de réseaux de patronage politiques et clientélistes pour ceux qui sont natifs de l'intérieur du pays et qui se sont établis définitivement à Dakar au milieu des années 1970 et au

début des années 1980, à la faveur d'un emploi trouvé dans la capitale sénégalaise.

La spirale de l'échec

Au total, les étudiants "boy town" viennent de familles urbanisées, cumulant des capitaux scolaires, économiques et sociaux permettant d'affronter convenablement le jeu de la compétition sociale. Par quels processus ces étudiants et qualifiés "boy town" s'investissent-ils dans la migration pour une formation à l'étranger ? Abdoul Karim est né en 1979 à Dakar d'un père ingénieur en pétrochimie et d'une mère titulaire d'un BTS de commerce et employée de banque. Son père est né dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal ; sa mère a vu le jour à Dakar de parents natifs eux-mêmes du nord du Sénégal. En 1985, ses parents l'inscrivent à l'école primaire à Dieuppeul, un quartier de la capitale sénégalaise. En 1991, il intègre un lycée privé de Dakar, où il suit sa scolarité jusqu'en terminale. Il y obtient le baccalauréat scientifique en 1998. Au mois de novembre de la même année, il s'inscrit à la faculté des sciences et techniques de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar en mathématiques et physique. À quatre reprises, c'est-à-dire durant quatre ans, en comprenant les sessions normales et de rattrapage des examens, il ne réussit pas à passer le cap de la première année. Après discussion avec ses parents, il s'inscrit en première année d'administration économique et sociale (AES) à l'université de Paris-I grâce à la mobilisation financière familiale. Il y obtient son diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en 2001. Ayant choisi de scolariser sa sœur et ses frères cadets dans des établissements secondaires privés dakarois, ses parents lui indiquent clairement qu'ils ne sont plus en mesure de le soutenir financièrement. Il décide de s'inscrire en licence en combinant travail et études. Il se fait embaucher dans une structure de restauration rapide à temps plein, pour pouvoir payer le loyer d'une stu-

Le campus Félix-Houphouët-Boigny compte 65 000 étudiants. C'est l'un des plus importants complexes universitaires d'Afrique de l'Ouest. Abidjan, mai 2014 © CAMILLE MILLERAND

dette à Paris et prendre en charge les frais requis par son séjour dans la capitale française. Il manque alors nombre de cours et ne suit plus le rythme des enseignements. En 2005, il décide d'arrêter les études et de se consacrer exclusivement au travail. En 2006, il se marie avec une cousine franco-sénégalaise rencontrée en France et s'établit dans la ville de naissance de son épouse, dans les Yvelines, où il travaille comme ouvrier dans l'automobile. Il est aujourd'hui père de deux enfants et fait part de ses frustrations : *“Évidemment, mes parents sont déçus. Après l'échec de l'université de Dakar, je leur ai forcé la main en disant que je voulais aller étudier à l'étranger. Mon père qui a été boursier du Séné-*

gal et qui est diplômé du Canada m'a compris, mais il m'avait prévenu qu'il ne pourrait pas financer tout mon séjour en France, parce qu'il avait d'autres enfants. Après le DEUG, ça été le début de l'échec. Je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas travailler, vivre à Paris et faire des études correctes sans soutien. Voilà, j'ai expérimenté d'autres solutions. Je me suis marié, j'ai obtenu le statut de résident maintenant et je me suis installé tranquillement en France. Je n'ai pas réalisé mes ambitions, je voulais devenir ingénieur comme mon père, mais c'est raté. Je vis maintenant dans un quartier pour immigrés où je ne vois quasiment que des gens de la communauté... Je suis loin d'être une exception, nous sommes nombreux dans ce cas.”



Travail et études : la difficile conciliation

Amar naît en 1984 à Dakar d'un père administrateur civil et d'une mère institutrice. Il est le troisième enfant d'une fratrie de sept frères et sœurs. Ses parents l'inscrivent dans une école privée très réputée de la capitale sénégalaise en 1990, où il suit un parcours sans fautes jusqu'en 2003, année où il obtient un baccalauréat littéraire. Il s'inscrit à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar. En 2007, il obtient une maîtrise en droit public option relations internationales. Durant deux années, il va se présenter sans succès à de nombreux concours de la fonction publique. De guerre lasse, il dépose un dossier pour s'inscrire en master 2 dans l'espoir de pouvoir faire un doctorat, mais il est recalé. Fin 2009, il sollicite une inscription à Nanterre en France, où des amis l'ont précédé. Au

L'échec à l'entrée du premier cycle de l'enseignement supérieur, dans un contexte universitaire sénégalais anémique pour les étudiants issus des classes moyennes dakaroises, oblige certaines familles à renégocier l'affiliation scolaire et académique de leurs enfants par la mobilité vers l'étranger.

bout de six mois d'études en 2010, davantage pris par les jobs d'étudiant que par les cours, il commence à décrocher.

En 2011, il épouse une Franco-Sénégalaise rencontrée dans une association de ressortissants d'un village montant un projet de construction d'une salle de classe au Sénégal. Marié, il vit aujourd'hui à Plaisir-

Grignon en région parisienne et travaille comme gardien dans une entreprise privée de sécurité. Il explique ses choix en ces termes au milieu de l'année 2012 dans un café aux alentours de la gare Montparnasse : *“Je commençais à prendre de l'âge. Après la fac à Dakar, je vivais dans un stress quotidien. J'étais hébergé par mes parents. Je supportais mal la cohabitation. Je portais leur complexe : j'avais*

le même niveau d'études que mon père, mais à mon âge il était déjà très respecté, parce qu'il était devenu un haut fonctionnaire, s'était marié et avait même acheté une maison. De mon côté, j'avais du mal à trouver un stage. Arrivé en France, cette situation de demi-étudiant et de demi-travailleur était trop dure. Je perdais sur les deux tableaux. J'ai revu toutes mes ambitions à la baisse. J'ai cherché la sécurité à travers un emploi à temps plein. Et puis, je voulais aussi aider mes parents, comme beaucoup de fils sénégalais dignes de ce nom, parce qu'ils avaient beaucoup de charges. Je me suis mis à envoyer un peu d'argent. Je sais maintenant que je ne vais pas avoir la vie de mon père qui est un grand commis de l'État, ni même celle de ma mère qui est une femme très respectée, parce que instruite et travaillant. Voilà, moi j'ai le destin d'un émigré quelconque... Mon seul réconfort, c'est de relever les fautes de français de mes collègues au travail quand ils rédigent. C'est d'un niveau...”

L'échec à l'entrée du premier cycle de l'enseignement supérieur, dans un contexte universitaire sénégalais anémique pour des étudiants issus des classes moyennes dakaroises, oblige certaines familles à renégocier l'affiliation scolaire et académique de leurs enfants par la mobilité vers l'étranger. Toutefois, la recherche d'une issue transnationale comme moyen de préserver le statut scolaire au pays se heurte aux contraintes liées au séjour pour formation à l'étranger. Les conditions d'existence et le type d'études peu valorisé dans la hiérarchie des disciplines minorent les chances d'acquiescer un titre universitaire et, partant, d'intégrer le marché du travail en fonction des qualifications attendues ou détenues réellement. Par conséquent, on a affaire à une cascade de déclassements : vis-à-vis de l'institution universitaire dans le pays de départ ; vis-à-vis de la famille avec l'impossibilité de reproduire le capital scolaire et économique des parents ; vis-à-vis du système de certification en vigueur dans le pays de formation ; enfin, vis-à-vis du système hiérarchique des positions sociales en France qui ramène aux fractions inférieures des classes populaires.

Un retour contraint vers la communauté

Revenus de leurs ambitions académiques et professionnelles, faisant l'objet d'un déclassement tant vis-à-vis de leurs parents restés au pays que de leurs condisciples français du même niveau d'études, les étudiants "boy town" vont expérimenter des formes de socialisation auxquelles ils n'avaient pas été préparés au Sénégal. À travers les emplois qu'ils occupent à la suite de l'abandon de leurs études, mais aussi par les mariages qu'ils contractent et leurs lieux de résidence, ils se trouvent de nouvelles affiliations dans des configurations où leurs compétences tout à la fois scripturaires, administratives et organisationnelles sont reconnues et consacrées, les amenant même à assumer un leadership qu'ils n'envisageaient pas au préalable. Au sein des communautés immigrantes, ils apprennent par le truchement des alliances matrimoniales à nouer des liens en fonction de références spécifiques, souvent éloignées de celles portées par l'université, l'école ou même la ville, fût-elle africaine. Ce retour au sein de configurations organisationnelles et sociales liées à l'immigration se fait suivant plusieurs modalités, mais quatre sont dominantes.

L'apprentissage de la sociabilité immigrante

Il s'agit d'abord de l'engagement confessionnel : le pays d'origine, ici le Sénégal, est peuplé majoritairement de musulmans se réclamant de confréries soufies dont la hiérarchie pèse sur le territoire de naissance des immigrants, mais qui ont des ramifications dans la plupart des grands pays d'accueil des Sénégalais comme la France¹⁷. Les individus affiliés à ces organisations créent des sections en terre étrangère pour vivre leur foi et s'entraî-

der dans des contextes de fragilité économique et sociale. Ces organisations comptent parmi leurs membres d'anciens étudiants, notamment des "boy town". Moussa est l'un d'eux : *"Quand je me suis marié avec une cousine ici, j'ai commencé à fréquenter nos parents ouvriers et employés habitant les banlieues. Ils sont fiers de leurs racines, de ce qu'ils sont. Ils n'ont pas oublié leur religion. J'ai beaucoup appris avec eux. J'ai intégré un regroupement de la confrérie à laquelle la famille est affiliée. On se voit tous les mois, à tour de rôle. On célèbre les fêtes religieuses ensemble. Quand il y a un problème, tout le monde est solidaire. On nous aide à trouver un emploi. Comme je fais du droit, j'aide pour tout ce qui est démarches administratives. On me consulte sur tout, parce que pour eux, je suis l'instruct qui comprend la société française et les lois de la République."*

Revenus de leurs ambitions académiques et professionnelles, faisant l'objet d'un déclassement tant vis-à-vis de leurs parents restés au pays que de leurs condisciples français du même niveau d'études, les étudiants "boy town" vont expérimenter des formes de socialisation auxquelles ils n'avaient pas été préparés au Sénégal.

Le recours aux solidarités villageoises

Cet engagement dans les groupes confessionnels en contexte d'immigration est suffisamment mis en évidence dans la littérature scientifique qui traite des activités des membres de la confrérie Muridya du Sénégal fondée au siècle dernier et qui se déploie à travers le monde à travers des réseaux scolaires, académiques, commerçants et familiaux. D'anciens étudiants mourides animent ainsi des regroupements dans diverses villes françaises¹⁸. Ensuite, les Sénégalais, en particulier ceux qui viennent des régions périphériques du pays comme la vallée du fleuve Sénégal, la Casamance ou la région de Tambacounda, s'organisent souvent à travers des associations dont le référent est le village de provenance¹⁹.

17. Adriana Piga, *Dakar et les ordres soufis. Processus socioculturels et développement urbain au Sénégal contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2002. 18. Sophie Bava, "Entre Touba et Marseille : le mouride migrant et la société locale", in Momar Coumba Diop (dir.), *La Société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, 2002. 19. Hamidou Dia, "From field to concept, the example of the Senegalese multisited villages", in *Journal of Intercultural Studies*, vol. 35, n° 4, 2013.

Ces associations offrent une soupape de sécurité aux ressortissants dès qu'ils sont identifiés comme appartenant aux lignages constitutifs des villages, même s'ils ne sont pas connus à titre individuel sur le site originel ou n'y ont jamais mis les pieds : on leur offre l'hébergement, la nourriture, et on leur fournit assistance dans la recherche du travail ; on les entoure dans toutes circonstances.

À travers une gamme variée de projets touchant à divers aspects de la vie sociale, des immigrants établis en France participent à la production de biens publics sanitaires, hydrauliques, scolaires, etc., en Afrique, grâce aux moyens mobilisés sur fonds propres ou auprès de bailleurs de fonds publics et privés.

Salif Kaari, diplômé en littérature comparée de Paris-IV, en témoigne : *“Quand j'étais à Dakar, je me moquais des associations de villages. Mais, arrivé en France, face à l'indifférence de mes condisciples français, je trouvais du réconfort en fréquentant la communauté villageoise en région francilienne, à travers un cousin que mon père avait hébergé quand il avait quitté le village*

pour chercher du travail en ville. Il m'a présenté à tout le monde, à tous les gens avec qui j'étais apparenté. C'est d'ailleurs comme ça que j'ai fait la connaissance de mon épouse. Je suis le président de l'association maintenant, mon téléphone sonne en permanence, les gens me sollicitent pour tout... Ça fait du bien de se sentir utile à tant de gens ici et là-bas à travers mon engagement. Je ne regrette rien.”



Les initiatives de codéveloppement

La troisième modalité renvoie à la création d'organisations dédiées à la solidarité internationale, et spécialement envers le pays d'origine. À travers une gamme variée de projets touchant à divers aspects de la vie sociale, des immigrants établis en France participent à la production de biens publics sanitaires, hydrauliques, scolaires, etc., en Afrique,

grâce aux moyens mobilisés sur fonds propres ou auprès de bailleurs de fonds publics et privés²⁰.

Jean-Pierre est né au Sénégal en 1972. Il arrive en France pour poursuivre des études en sciences de l'information en 2000. Après un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en communication politique et sociale, il peine à trouver un stage en région parisienne, a fortiori un emploi. Marié à une Franco-Sénégalaise vivant dans l'Essonne, il décide de créer une association spécialisée dans le montage de projets de développement vers l'Afrique en mobilisant des compatriotes vivant dans le département et quelques rares condisciples français rencontrés à l'université, sensibles à ses préoccupations ainsi qu'à son statut de diplômé peinant à trouver du travail. L'association intervient aussi localement, dans l'Essonne, sur des questions relatives au soutien scolaire des enfants d'immigrés et à la médiation sociale entre les pouvoirs publics et diverses composantes des municipalités et du département. De ce fait, elle bénéficie de subventions de la mairie d'implantation, du département, et parfois de la région. Jean-Pierre et son assistante sont les deux salariés de son association. À la suite d'une recherche d'emploi infructueuse dans son domaine de qualification, il est parvenu à convertir son appartenance municipale et nationale en cause d'engagement et trouve les moyens de se salarier.



L'engagement politique et associatif

La quatrième voie pour éviter le chômage et le déclassement est l'engagement politique. Les anciens étudiants s'affilient à des partis politiques en France de façon à mieux peser dans les choix qui se font dans leurs communes, départements et régions de résidence en terme d'intégration ou de dispositifs intéressant les populations immigrantes ; aussi militent-ils, pour certains, dans les

²⁰. Christophe Daum, *Les Associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Paris, Karthala, 1998 ; Hamidou Dia, "L'immigration subsaharienne en France : les villages multisitués", in Marie Poinsot, Serge Weber (dir.), *Migrations et mutations de la société française*, Paris, La Découverte, 2014. ²¹. Monika Salzbrunn, "Transferts culturels, transferts politiques : l'impact des transmigrants sur les élections présidentielles et législatives au Sénégal de 1994 à 2001", in Mohamed Charef, Patrick Gonin (dir.), *Émigrés-Immigrés dans le développement local*, Agadir, éd. Sud-Contact, 2005.

organisations politiques sénégalaises représentées en France pour influencer les politiques publiques engagées au pays²¹. Moustapha est natif de la banlieue dakaroise, où il a fait une partie de sa scolarité. Il obtient son baccalauréat en 1999 et s'inscrit à la faculté des sciences économiques de l'université de Dakar. Il échoue au DEUG et opte pour le voyage en France. Il poursuit des études de sociologie à Amiens, où il décroche un diplôme d'études approfondies (DEA) en 2005. Il cherche du travail, mais n'en trouve pas, sauf à faire du gardiennage. Naturalisé français, il décide de s'engager dans les mouvements associatifs et fait de la politique en même temps pour le compte d'un parti politique sénégalais. Lors de la présidentielle sénégalaise de 2012, son parti triomphe, et au titre de son engagement au sein de la diaspora sénégalaise, il est nommé, en récompense, fonctionnaire sénégalais dans une représentation consulaire. De ce fait, il acquiert un statut de diplomate à force de militantisme politique, à 40 ans, en 2013. Dans son cas, la non-valorisation du diplôme se traduit par un investissement dans un autre créneau, l'action politique et associative. C'est grâce à son engagement à l'étranger, du fait d'une nomination politique, et non au moyen des concours, qu'il est parvenu à intégrer la haute fonction publique de son pays d'origine.



Conclusion

En Afrique subsaharienne, depuis une vingtaine d'années, des progrès importants sont enregistrés en matière de scolarisation. Le Sénégal prend une part active dans ces dynamiques. Ces progrès ont deux conséquences : l'augmentation des effectifs à tous les niveaux et la diversification sociologique du recrutement des élèves et des étudiants. Les nouveaux étudiants qui émigrent vers l'étranger ne ressemblent plus à leurs prédécesseurs des années 1960 et 1970, qui étaient protégés par des

États et par des organisations de divers statuts leur octroyant des moyens financiers de nature à faciliter leur cursus académique, et même leur retour au pays.

Désormais, les conditions de l'émigration pour études changent : même provenant des classes moyennes ou supérieures sénégalaises, les étudiants ne sont plus assurés de réussir leur formation dans leur pays d'origine et, a fortiori, d'y trouver du travail. Mais la recherche de l'excellence transnationale ne donne pas toujours les résultats escomptés : les cursus sont rarement suivis de façon complète et le marché de l'emploi dans un pays d'accueil comme la France ne réserve que peu d'espace aux diplômés

de filières dévalorisées à l'université, en particulier les sciences humaines²². C'est la condition vécue par les étudiants "boytown" sénégalais établis en France : héritiers pour certains, ils ne reproduisent pas le capital culturel de leurs parents et ne sont

pas assurés de disposer du même patrimoine tout au long de leur existence. Au final, c'est en renouant d'une certaine façon avec le pays, avec des référents qui y font sens, c'est-à-dire la famille, le village, la région, le parti, la confrérie, à travers les communautés immigrantes des quartiers populaires, qu'ils s'engagent dans des processus d'autonomisation individuelle : par le mariage, par l'emploi repéré grâce aux réseaux développés par les compatriotes et par la reconnaissance collective qui s'avère être une ressource dans un contexte transnational autorisant l'allégeance à de multiples appartenances. Ce retour contraint vers les semblables permet de négocier un minimum de stabilité, gage de respectabilité, à défaut d'une reconnaissance par les groupes dominants de la société d'accueil. ■

Désormais, les conditions de l'émigration pour études changent : même provenant des classes moyennes ou supérieures sénégalaises, les étudiants ne sont plus assurés de réussir leur formation dans leur pays d'origine et, a fortiori, d'y trouver du travail.

22. Georges Férouz, (dir.), *Les Mutations actuelles de l'université*, Paris, PUF, 2003 ; Mathias Millet, *Les Étudiants et le Travail universitaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.